Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes en date du 19 octobre 2011 sur le rejet de la résolution concernant la Syrie au Conseil de sécurité de l'ONU.

2011-10-05

Le Conseil de sécurité ne pouvait rester silencieux face à la tragédie syrienne. Il devait s'élever contre un dictateur qui massacre son peuple et cherche à étouffer l'aspiration légitime des Syriens à la démocratie.

La France, avec ses partenaires, a tout tenté pour proposer au Conseil de sécurité un texte fort mais qui puisse répondre aux préoccupations de tous. Certains ont décidé de mettre leur veto.

C'est un triste jour pour le peuple syrien. C'est un triste jour pour le Conseil de sécurité.

La lutte des démocrates syriens pour la liberté est un juste combat. La France continuera à le soutenir fermement avec tous les pays qui le souhaitent.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 6 octobre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/183255-communique-du-ministere-des-affaires-etrangeres-et-europeennes-en-date-d